

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANQ-SUP)**



**RAPPORT DE L'EVALUATION EXTERNE DE L'INSTITUT
PRIVE DE FORMATION ET DE RECHERCHES
MEDICALES, INSTITUT DE MEDECINE SAMBA DIALLO
(IPFORMED _ IMSD)
EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE L'ACCREDITATION
DU PROGRAMME POST BAC DU DIPLOME D'ETAT DE
DOCTEUR EN MEDECINE PAR L'ANQ-SUP**

Equipe d'évaluateurs :

PRESIDENT : Pr Abdoulaye SAMB (ACADEMIQUE)

MEMBRE : Pr. Ibrahima DIAGNE (ACADEMIQUE)

MEMBRE : Pr Papa NDIAYE (ACADEMIQUE)

Sigles et abréviations

AG : Assemblée Générale

ANAQ-Sup : Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

BCG : Biologie Cytologie Génétique

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CES : Certificat d'études spéciales

CDD : Conseil de discipline

CM : Cours magistral

CSAL : Chef du Service administratif et logistique

CV : Curriculum Vitae

DES : Diplôme d'études spécialisées

DGES : Direction générale de l'enseignement supérieur

DIEPS : Diplôme Instructeur, d'éducateur physique et sportif

ENAM : École Nationale d'Administration et de Magistrature

FMPOS : Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie Stomatologie

FST : Faculté des Sciences et Techniques

IPFORMED-IMSD : Institut Privé de Formation et de Recherches Médicales - Institut de Médecine Samba DIALLO

IRESSEF : Institut de recherche en santé, de surveillance épidémiologique et de formation

LAFPT : Liste d'Aptitude aux Fonctions de Professeur Titulaire

LAFMA : Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maître-assistant

LMD : Licence Master Doctorat

MARCAD : Malaria Research Capacity Development

MCA : Maître de Conférences Agrégé

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OOAS : Organisation Ouest Africaine de la Santé

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SMQ : Système de management de la qualité

VDN : Voie de dégagement Nord

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

PER : Personnel Enseignant et de Recherche

PV : Procès-verbal

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

UE : Unité d'Enseignement

UB : Université de Bangui

UCAD : Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

UC : Université du Canada (TROIS RIVIERES)

UCL : Université Catholique de Louvain (Belgique)

UEC : Université Évangélique (Cameroun)

UKA : Université KOFFI ANAN (Guinée)

UPB : Université de Parakou (Bénin)

UPC : Université publique du Cameroun

UEIN : Université El Hadji Ibrahima NIASSE - Ecole de Médecine Saint Christopher Iba Mar
DIOP

UIDT : Université Iba Der THIAM de Thiès

USSD : Université des Sciences de la Santé de Dakar

TABLE DES MATIERES

1. Présentation de l'EES et du programme évalué
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation
3. Description de la visite sur le terrain
 - 3.1 Organisation et déroulement de la visite
 - 3.2 Appréciation de la visite
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme)
5. Points forts du programme
6. Points faibles du programme
7. Appréciations générales du programme
8. Recommandations à l'Etablissement
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup
10. Proposition d'avis

Introduction

L'Institut Privé de Formation et de Recherches Médicales de Dakar-Institut de Médecine Samba DIALLO (IPFORMED-IMSD), après l'agrément définitif obtenu le 05 Février 2016 sous le n°0092/AG/MESUCUR/DES/DFS du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, a demandé le renouvellement de l'accréditation de son programme de formation au Diplôme post baccalauréat de Docteur en Médecine. L'accréditation du programme du diplôme d'état de Docteur en Médecine par l'ANAQ-Sup a été obtenue en 2019 par arrêté N°00004082/MESRI/ANAQ-SUP/SE/nmf du 18 Décembre 2019 du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a désigné l'équipe d'experts composée des Professeurs Abdoulaye SAMB, Ibrahima DIAGNE et Papa NDIAYE pour conduire l'évaluation externe du renouvellement de l'accréditation du programme de formation du Diplôme d'état post baccalauréat de Docteur en Médecine.

1. Présentation de l'EES et du programme évalué

Le Ministère de l'Enseignement supérieur a délivré une autorisation d'ouverture d'une école privée d'Enseignement Supérieur sous le N° 0092/AG/MESUCUR/DES/DFS le 17 septembre 2009 en conformité avec la politique gouvernementale en la matière.

Le 26 Février 2016, l'IPFORMED devenu IPFORMED-IMSD, a obtenu, après une évaluation institutionnelle conduite par l'ANAQ-Sup, l'agrément définitif du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur sous le N°0092/AG/MESUCUR/DES/DFS. L'IPFORMED-IMSD est un établissement privé d'enseignement supérieur laïque, apolitique, ayant une personnalité juridique de type SARL sis sur la VDN Ouest à Sacré cœur III, lot N°181 Dakar. Il dispose d'un corps professoral composé de Médecins et Scientifiques, enseignants provenant pour la plupart de la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontologie et de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il dispose également d'un personnel administratif, technique et de service.

Il a à sa tête une Assemblée Générale qui est l'organe de délibération, un Gérant, un Recteur et un Doyen nommé par ladite Assemblée Générale.

Le gérant assure l'administration quotidienne de l'Institut et est assisté par le Directeur des affaires administratives et financières. Le Recteur gère les affaires académiques et

pédagogiques.

Le Conseil Scientifique est composé du Recteur, du Doyen, des Responsables de filières, des représentants des enseignants, des PATS et d'étudiants et d'une Personnalité scientifique extérieure, Il est consulté par l'Assemblée Générale sur tous les problèmes relatifs à la formation, à la recherche, à la vie universitaire et au fonctionnement de l'établissement.

Deux commissions spécialisées existent :

- La commission de la formation qui a en charge les questions pédagogiques, la réforme et la problématique des filières notamment,
- La commission de la recherche dont le rôle est le développement de la recherche à l'Institut.

L'IPFORMED dispose d'un corps professoral composé de Médecins, Pharmaciens et Scientifiques, Enseignants de rang magistral ou non provenant pour la plupart de la Faculté de Médecine et de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Il dispose en son sein d'un personnel enseignant permanent et un personnel administratif et technique. La Cellule Interne d'Assurance Qualité mis en place le 11 février 2013 veille sur la qualité de la formation offerte et l'effectivité des bonnes pratiques administratives au niveau de l'institution (cf. organigramme).

L'offre de formation est organisée dans le domaine « Sciences de la Santé (Santé humaine) », sous la forme d'un parcours de formation initiale qui dure au moins 16 semestres. Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignements (UE) qui sont regroupées par semestres selon une progression pédagogique définie conformément aux objectifs de la formation. L'UE est composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs (EC).

Le décret n° 2015-450 du 13 mars 2015 a fixé le régime des études et des examens du diplôme d'Etat de docteur en médecine qui est un diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur et qui confère à son titulaire, le grade de Docteur en médecine

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est un document de 239 pages comprenant trois parties. La première partie fait une description de l'Institut, la deuxième est consacrée à l'exposé et à l'analyse des différents standards du référentiel d'évaluation de programme de médecine de l'ANAQ-Sup et la troisième partie est consacrée aux annexes.

Tous les standards ont été renseignés. Le rapport s'est intéressé aux points forts et aux points faibles du programme et a fait une appréciation globale du programme de diplôme d'état de docteur en médecine. C'est un document bien écrit et facile à lire.

3. Description de la visite de terrain

3.1. Organisation et déroulement de la visite

3.1.1 Rencontre avec les responsables de l'institution

Les experts ont été accueillis par l'équipe de Direction le mercredi 11 Février 2025 à l'entrée de l'IPFORMED Résidence Léna DIALLO ; Sacré-Cœur III/VDN/Ouest Lot N°181 à 8h15 et installés à la salle de conférence située au 1^{er} étage pour une rencontre avec les responsables de l'IPFORMED-IMSD. A 8h 45min, après les présentations d'usage, l'agenda de la visite a été validé et les travaux ont démarré par les entretiens avec l'équipe de direction (voir feuille de présence). Le Professeur Mamadou Ndoeye, Recteur de l'IPFORMED-IMSD, a fait une présentation en commençant par une description de l'établissement, de ses organes de gestion administrative et académique, en insistant sur la mission et les valeurs de l'institut. Il a aussi énumérer les formations qui sont mises en œuvre actuellement et celles qui vont démarrer à court et moyen terme. Le projet d'acquisition d'une clinique universitaire a eu des avancées significatives. L'établissement a recruté sept assistants, cinq en médecine et deux en pharmacie. L'équipe de direction a ensuite développé ses arguments face aux questions des évaluateurs externes.

3.1.2 Entretiens avec les différentes composantes de l'institution

Une série d'entretiens a démarré à 10H 45 min avec le personnel d'enseignement et de recherche (PER). **Les PER** sont motivés et sont payés régulièrement à temps. L'environnement de travail est satisfaisant avec un matériel audiovisuel disponible.

La rencontre avec les PATS a démarré à 12H. Les PATS sont motivés avec un fort sentiment d'appartenance à l'institution. Les salaires sont régulièrement payés et l'administration les appuie pour des formations en vue d'améliorer leur compétence. Sur le plan social l'administration fait beaucoup d'efforts pour eux. Par ailleurs l'environnement de travail est satisfaisant les PATS sont organisés en amicale et participent à la réunion de coordination le 1^{er} lundi du mois. La programmation et l'organisation des évaluations se font en conformité avec le manuel de procédure de la CIAQ.

La rencontre avec les étudiants des différents niveaux d'étude a démarré à 13h15min. L'accueil des nouveaux étudiants est organisé chaque année par l'administration et l'amicale des étudiants.

Les étudiants ont choisis IPFORMED-IMSD parce que le programme est accrédité par l'ANAQ-SUP et le CAMES et aussi pour l'effectivité des stages en milieux hospitalier et le sérieux dans l'organisation. L'accès à internet est gratuit dans le campus pédagogique.

3.1.2 La visite des infrastructures et équipements.

Les infrastructures de l'IPFORMED sont réparties sur deux sites constitués d'un Pôle administratif et d'un Pôle pédagogiques distants d'une dizaine de minutes en voiture.

Le Pôle Administratif de l'IPFORMED-IMSB est localisé à Sacré-Cœur III, à une dizaine de minutes en voiture du Pôle Pédagogique. Il est constitué d'un bâtiment de type R+2 (3 niveaux), sans ascenseur. Il abrite les services administratifs et de gestion, ainsi que le service médical. Ce dernier, géré par un médecin généraliste, ancien étudiant de IPFORMED-ISMB, est composé d'un bureau de consultation, d'une salle d'attente et d'un espace dédié aux soins d'urgence. Il reçoit les étudiants et le personnel et, parfois des membres de la communauté du voisinage.

Les locaux sont suffisamment spacieux et disposent d'un équipement de qualité pour mettre le personnel dans de bonnes conditions de travail. Les espaces sont suffisamment aérés et sécurisés par un dispositif avec accès réglementé, un circuit d'évacuation bien matérialisé et la mise en place d'extincteurs à tous les niveaux.

Le WIFI est de qualité et d'accès gratuit.

Les toilettes sont en nombre suffisant et dans de bonnes conditions d'hygiène. Celles des hommes et celles des femmes sont bien séparées.

Le Pôle Pédagogique, situé à Ouest Foire Yoff, est constitué d'un immeuble R+3 (4 niveaux), sans ascenseur mais dont la cage d'ascenseur est disponible, abritant les salles de cours, de TP et de laboratoires, ainsi que la bibliothèque et le Service de la Scolarité.

Ce bâtiment d'excellente qualité est bien aménagé et équipé d'un mobilier d'excellente qualité dans les différents espaces, notamment pour les salles de cours. Les espaces pédagogiques sont suffisamment larges, bien aérés, sécurisés par un dispositif (circuit) d'évacuation bien matérialisé et la mise en place d'extincteurs à tous les niveaux. Les salles de cours sont au nombre de (4 salles de 30 places), (1 salle de 60 places) et (3 salles de 80 places) potentiellement extensibles.

Les salles de travaux pratiques de laboratoire disposent d'un espace et d'un équipement

suffisant pour la tenue correcte des séances de TP incluses dans la maquette.

La bibliothèque est gérée par une documentaliste qualifiée. Elle dispose de manuels de médecine assez diversifiés et accessible sur les rayons, mais aussi de plusieurs ordinateurs et d'un accès à une documentation en ligne via une plateforme dédiée.

Le Service de la Scolarité dispose de 2 bureaux dont un pour les 3 assistants de la Chef de Service dont un spécialiste en informatique qui gère les données relatives à la scolarité des étudiants. L'équipement mobilier et informatique est de qualité. La gestion de la scolarité et celle des examens sont effectuées dans le même espace par le même personnel.

Le WIFI est de qualité et d'accès gratuit.

Les toilettes destinées aux étudiants et au personnel sont en nombre suffisant aux différents niveaux, en respectant la séparation selon le genre.

L'accès est sécurisé (vigiles, badges magnétiques) et un système de vidéo-surveillance est en place.

Des recommandations ont été formulées pour augmenter la sécurité du bâtiment, en mettant un système de grilles aux fenêtres.

Des travaux sont en cours pour la construction et l'équipement d'un 5^{ème} niveau qui abriterait la restauration et un cyberspace.

Un terrain non construit attenant au bâtiment pédagogique est acquis et un autre mitoyen au premier serait en voie d'acquisition pour l'extension des activités pédagogiques.

3.2 Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme)

Champ d'évaluation 1 : Vision, valeurs, missions et objectifs de l'établissement dans le domaine de la santé.

Standard 1.01 : L'établissement de santé a défini sa vision ses valeurs missions et objectifs

IPFORMED ambitionne de devenir un des meilleurs centres universitaires sous régional de formation, et de recherche pour la santé comme décliné dans le Plan stratégique 2023-2028 dans ses missions et objectifs,

Les missions de l'IPFORMED sont clairement définies abordant plusieurs domaines d'expertises allant de la formation initiale et continue dans le domaine de la santé à la recherche scientifique et technique en santé ainsi que la valorisation de ses résultats. La préparation des étudiants aux concours et spécialisations tout comme la préparation des enseignants aux concours du CAMES y est précisée. Le service à la communauté fait partie de ses missions et une volonté de développer coopérations nationale et internationale est mentionnée.

Les principaux objectifs de l'Institut sont d'assurer la formation de médecins généralistes répondants aux normes de l'OMS, d'élargir l'offre de formation à d'autres filières des sciences de la santé, d'étendre l'offre de formation aux spécialistes et aux professionnels de santé et de contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la santé des populations au Sénégal en particulier.

Les éléments de preuve dont le plan stratégique 2023-2028 ont été examinés.

Standard 1.01 ATTEINT

Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

- Les besoins de la société et de la population en matière de santé sont pris en compte dans le Plan stratégique 2023-2028. En effet, l'IPFORMED-IMSD a comme objectif général de contribuer efficacement à la formation de médecins de très haut niveau scientifique, technique et moral, capables de répondre aux besoins prioritaires de santé des populations sénégalaises en particulier, africaines et mondiales en général, tant dans les domaines curatifs que préventifs.
- Un certain engagement en responsabilité sociale de l'institut envers les populations avoisinantes et des actions en santé communautaire menées par les étudiants ont été constatées, doivent être encouragées et davantage structurées.
- Les valeurs fondamentales universelles sont respectées par le programme. L'Institut s'est doté à cet effet d'un Code d'éthique et de déontologie et en vérifie l'application. L'Institut garantit la qualité éthique des études et des stages en accord avec la formation médicale et assure le respect de la dignité et le consentement des personnes malades se prêtant à l'enseignement, aux soins et à la recherche.

- Le système national de santé établi par les autorités du ministère en charge de la santé est connu par l'institut, et intégré dans la politique de formation et porté par des enseignants connaissant parfaitement le système.

Les éléments de preuve ont été consultés parmi lesquels plan stratégique, procès-verbaux de réunion, chartes.

Standard 1.02 ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 2.01 : Le programme d'études est proposé de façon durable.

Le programme d'études est régulièrement dispensé depuis 2009 et a vu la sortie d'une promotion de Docteurs en Médecine en 2018. Le programme a été ajusté aux exigences du système LMD dès son adoption par le Sénégal. Six promotions sont sorties avec un total de 58 thèses soutenues. Les effectifs sont de 333 étudiants en 2021-2022, 385 étudiants en 2022-2023 et 435 étudiants en 2023-2024 avec une majorité d'étudiants d'Afrique Centrale.

Nous avons consulté les PV de délibération de soutenance de thèse de diplôme d'état de docteur en médecine, le livret de l'étudiant et l'annuaire statistique.

Standard 2.01 ATTEINT

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme d'études possède des objectifs de formation ou d'apprentissage. Les objectifs de formation sont explicitement formulés et déterminent les connaissances, savoir-faire et aptitudes requises. Ils sont connus par les enseignants et les étudiants et correspondent aux contenus des cours. Ceci a pu être vérifié dans le plan stratégique, le guide de l'étudiant, les syllabi consultés, l'organisation des enseignements et entretiens avec les étudiants.

Standard 2.02 ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme maintient des liens étroits avec le milieu professionnel par des moyens tels que la mise en place d'un comité conseil pour l'aider à ajuster sa formation aux besoins des populations et des structures de santé et l'inclusion de stages dans le cursus de formation. Des conventions entre IPFORMED-IMSD et les structures de santé existent et permettent aux apprenants d'effectuer des stages facilitant leur insertion rapide dans le milieu professionnel. Les conventions signées par l'Institut avec plusieurs structures de santé à Dakar et dans les régions ont été consultées. La supervision et le suivi des stages sont placés sous l'autorité du Doyen et assurés par une équipe d'enseignants composée des assistants de l'Institut. Le carnet de stage permet un suivi de l'étudiant pendant toute la durée de ses études. Les conventions signées avec les différentes structures de formation, les comptes rendus des réunions avec les structures de santé, les rapports des superviseurs et la liste des lieux de stage ont été examinés.

Standard 2.03 ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées par le programme

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles de l'IPFORMED-IMSD sont déclinés dans un manuel de procédures administratives, financières et comptables accessibles à toutes les personnes concernées. Il décrit les responsabilités et les procédures de gouvernance de l'institution.

L'organigramme de l'IPFORMED-IMSD comporte :

- Un Conseil d'administration (CA), composé de l'ensemble des actionnaires, du Gérant (PCA), du Doyen, du Vice-doyen-Coordonnateur général des enseignements, de la recherche et de l'innovation pédagogique, des Vices-Doyens chargé des différents cycles d'études, est l'organe suprême de l'Institut. Il détermine la politique de l'établissement et délibère sur toutes les questions relatives à la vie de l'Institut ;
- Un Conseil restreint, présidé par le Gérant délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'Institut sur proposition du Gérant ;
- Une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) est chargé de la mise en œuvre de la politique qualité de l'Institut ;
- Un Gérant nommé par le Conseil d'Administration est chargé de mettre en œuvre la

politique définie par le Conseil d'Administration. Il est la personne morale de l'Institut ;

- Un Doyen nommé par le Conseil d'Administration, sur proposition du Gérant, coordonne toutes les activités pédagogiques des différentes filières ;
- Un Conseil académique et pédagogique, présidé par le Doyen, est consulté par le Conseil d'Administration sur les questions relatives à la recherche, à la formation et à la vie universitaire. Il regroupe les représentants de deux commissions : la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire. Il se réunit, sur convocation du Doyen, au moins deux fois l'an ;
- Un Conseil de discipline qui est chargé de statuer sur les questions de discipline.
- Un service administratif et logistique qui gère les affaires administratives, logistique et le patrimoine de l'Institut ;
- Un Service des ressources humaines qui administre le personnel administratif, technique et de service, ainsi que le personnel enseignant permanent ;
- Le service de la Scolarité qui gère les admissions des nouveaux bacheliers et la scolarité des étudiants, Il prépare leurs relevés de notes et attestations et diplômes.

Standard 3.01 ATTEINT

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) est représenté au Conseil académique et pédagogique, et de ce fait, participe aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme d'études et des activités de recherche. Il participe à l'élaboration des syllabi, aux évaluations et délibérations.

Standard 3.02 ATTEINT

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'IPFORMED a mis en place une **Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ)** qui définit la politique de la qualité de l'institution veille à son application. Un Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité a été nommé par arrêté en date du 16 juin 2017. La CIAQ intervient dans tous les domaines d'action de l'Institut en vue de l'utilisation efficiente et efficace des ressources disponibles. Entre autres, elle élabore les grilles d'évaluation des enseignements par les étudiants. Un manuel qualité a été élaboré et décrit le système de

management de la qualité dans l'Institut.

Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme d'études. Les résultats des évaluations des enseignements par les étudiants sont communiqués et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme de formation.

Standard 3.03 ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée selon les normes du système LMD et conformément aux dispositions réglementaires nationales. Elle tient également compte des développements internationaux (CEDEAO, OOAS). La durée des études médicales est de 8 ans soit 16 semestres répartis en trois (3) cycles de Licence Master et Doctorat.

Les stages hospitaliers concernent des stages de soins infirmiers, de sémiologie (médicale et chirurgicale), pathologie (Médecine, Chirurgie, Maladies infectieuses, Obstétrique-gynécologie, Pédiatrie), des stages internés de Médecine et spécialités, Chirurgie et spécialités et le stage rural. Les crédits alloués aux stages devraient être progressivement croissants de la Licence au Doctorat.

Les unités d'enseignement proposées ont toutes des plans de cours ou des syllabi et sont ajustées les unes aux autres, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel. Les syllabi sont mis à la disposition des étudiants. Le cours dispensé est consigné dans un cahier de textes qui décrit les activités journalières propres à chaque amphithéâtre.

Standard 4.01 ATTEINT

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La filière Médecine ouverte depuis la création de l'IPFORMED, offre aux étudiants une formation d'une durée de huit ans selon le format LMD, conformément aux textes nationaux, en vue de l'obtention du Diplôme d'État de Docteur en Médecine.

L'offre d'études permet l'acquisition des principaux concepts et méthodes de la spécialité et inclut dans la mesure du possible des sujets interdisciplinaires. La qualité de l'offre correspond aux standards reconnus sur le plan international.

La maquette de la formation et les syllabi permettent l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, Les résultats issus de la recherche en cours sont régulièrement intégrés dans le curriculum. En outre, des unités d'enseignement (UE) sont explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail. En particulier, Une UE consacrée au management des services de santé et à l'entrepreneuriat figure au 12ème semestre.

Les stages dans les structures de santé sont inscrits dans la maquettes sous forme d'UE fortement créditées. Ils permettent aux étudiants d'acquérir des aptitudes et des attitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans le domaine de la médecine. Les stages en milieu de travail sont organisés et encadrés par des référents/ Maîtres de stage/ encadreurs sont désignés. Les visites de terrain sont effectuées par les encadreurs. La liste des structures de stage est disponible, ainsi que les conventions y afférant.

Les méthodes d'enseignements et d'évaluations sont en conformité avec les objectifs de la formation déclinés dans les syllabi et cahiers de stage.

Standard 4.02 ATTEINT

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées. Elles sont consignées dans le Guide de l'étudiant et dans le Règlement des études et sont conformes aux dispositions du décret n° 2015-372 du 18 Mars 2015 fixant le régime des études du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine. Le livret de l'étudiant présente la maquette et précise les conditions de passage et de validation des semestres. Les conditions et modalités de la formation et de l'obtention des diplômes sont expliquées lors d'un amphithéâtre de rentrée organisé au début de chaque année académique. Le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, est délivré au candidat ayant soutenu une thèse, sur avis conforme du jury de soutenance.

Standard 4.03 ATTEINT

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de statistiques exhaustives sur les taux de réussite aux évaluations annuelles. Le tableau ci-dessous décrit les taux de réussite pour l'année académique 2023-2024 qui sont globalement satisfaisants. Les statistiques sont évaluées par la cellule d'assurance qualité à la fin de chaque année académique en vue d'éventuelles remédiations pour les améliorer.

Taux de réussite pour l'année académique 2023-2024

Niveau - d'études	Effectif	Taux de réussite (%)
L1	79	69,62
L2	80	71,25
L3	57	63,16
M1	62	82,26
M2	34	82,35
D1	28	78,57
D2	25	100
D3	20	100

Standard 4.04 ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Personnel Enseignant et/ou de Recherche

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.

- Lors de la sélection et de l'engagement des enseignants, les compétences didactiques et pédagogiques et l'expérience dans l'enseignement sont prises en compte. Les enseignants possèdent des compétences dans les thèmes qu'ils enseignent. Ils sont aptes à établir des liens avec d'autres thèmes abordés au cours de l'enseignement.

Les enseignants sont recrutés par la procédure suivante :

- appel à candidatures ;
- examen, sélection de dossiers et entretien éventuel avec les candidats ;
- recrutement par arrêté ;

Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale et au manuel de procédures, administratives, financières et comptables.

Les compétences didactiques et les qualifications scientifiques sont prises en compte pour les nominations lors de l'examen de dossiers et des entretiens. Les principaux critères de sélection sont les diplômes et les expériences professionnelles. Seuls les candidats dont les compétences dans la discipline sont avérées sont retenus. En ce qui concerne les assistants, les critères de recrutement sont conformes à la législation en vigueur au Sénégal ainsi qu'aux textes régissant le CAMES.

- La majorité des enseignants prend part à l'enseignement pour au moins la durée d'un cycle complet de formation. Cette situation est assurée par des conditions adéquates d'engagement et de travail. Une part appropriée de l'enseignement est prise en charge par des enseignants à temps plein de l'institution. A l'IPFORMED-IMSD, il y a deux catégories d'enseignants : permanents et vacataires. Les enseignants permanents sont ceux qui bénéficient d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée. Ils sont rémunérés mensuellement. Les enseignants vacataires sont des prestataires de service payés à la tâche en fonction du volume horaire d'enseignement effectué.
- La Gérance de l'IPFORMED-IMSD, soucieuse de garantir un enseignement de qualité a fait l'option de mettre à contribution les personnes ressources des universités publiques par la signature d'un accord-cadre avec ces universités. Cette option garantit la participation de ces derniers dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet pédagogique comme gage de crédibilité.

Les responsabilités de la quasi-totalité des enseignements sont confiées à des enseignants de rang magistral (professeurs titulaires ou maîtres de conférences agrégés) dont l'enseignement est régulièrement évalué. Par ailleurs, 9 % du PER sont des permanents de l'Institut avec 10 assistants recrutés et le reste des enseignants sont des vacataires. L'établissement doit continuer à faire un effort de recrutement et de promotion d'enseignants permanents en poursuivant le processus de recrutement initié. L'évaluation de l'enseignement est organisée systématiquement par une cellule interne d'assurance qualité. Les résultats sont partagés avec les enseignants concernés et les autorités académiques. Des mesures de remédiation sont mises en place en cas de besoin

Standard 5.01 ATTEINT

Standard 5.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

- Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, des prestations de services et de l'administration. La répartition du volume horaire est fixée dans les emplois du temps qui sont régulièrement établis et leur exécution est supervisée par le coordonnateur pédagogique. Quelques enseignants exercent des activités administratives en plus de leurs charges d'enseignement. Certains contribuent également à la recherche par l'encadrement de thèses.
- Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement et à la recherche correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement / cahier des charges. Les contrats d'engagement contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement, des prestations de services et de l'administration.

Standard 5.02 ATTEINT

Standard 5.03 La mobilité du PER est possible.

Le programme d'études est organisé de façon à rendre possible l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères. Le PER est composé d'enseignants permanents et d'enseignants vacataires. Le tableau ci-dessous présente la part des enseignants permanents de l'Institut et celle des enseignants vacataires.

Nombre total d'enseignants	Enseignants permanents (internes)	Enseignants vacataires (internes)	Ratio Permanents/ Vacataires
138	11	127	09 %

Le PER provient essentiellement des établissements de formations en santé des universités publiques du Sénégal. Il existe un accord de partenariat avec ces dernières.

La mobilité des PER des universités partenaires est organisée dans le cadre de leur institution d'appartenance. Cependant, il ressort de l'entretien avec les enseignants que ceux qui sont recrutés par l'IPFORMED ne bénéficient pas d'une mobilité instituée et prise en charge par l'institution.

Standard 5.03 NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Etudiants

Standard 6.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme d'études sont déclarées à temps et publiées dans le Guide de l'étudiant et le site web de l'Institut et sont conformes aux dispositions du décret relatif au Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine. Elles sont également explicitées dans des dépliants distribués lors des foires, congrès et rencontres avec les lycéens. Elles sont affichées au Service d'accueil de l'établissement.

Est autorisé à s'inscrire au premier semestre (S1) de Licence 1, le candidat pouvant justifier :

- soit d'un diplôme de baccalauréat scientifique datant de moins de 3 ans ;
- soit d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation en vigueur.

L'admission se fait par examen de dossier par un comité de sélection présidé par le Doyen et précédé ou non de tests de sélection portant sur les matières scientifiques.

Peut s'inscrire au troisième semestre(S3) de Licence 2, l'étudiant ayant validé les semestres 1 et 2. Si ces semestres ne sont pas validés, le passage conditionnel en Licence 2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la Licence 1.

Peut s'inscrire au cinquième semestre de Licence 3 :

- l'étudiant ayant validé les semestres 1, 2, 3 et 4 ;
- l'étudiant titulaire d'un titre admis en équivalence ou en dispense en application de la réglementation en vigueur.

Le passage conditionnel en Licence 3 est accordé à tout étudiant ayant validé les semestres 1 et 2 et ayant capitalisé 70% au moins des 60 crédits des semestres 3 et 4.

Pour les années suivantes, les admissions directes ne sont pas autorisées.

Ces conditions sont conformes aux dispositions du décret relatif au Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

Les étudiants admis au programme proviennent de plusieurs pays d'Afrique, 16 nationalités sont représentées.

Le programme attire des étudiant(e)s de différents pays. Le niveau d'acceptation des demandes par rapport aux quotas des pays est connu. L'IPFORMED-IMSD contribue ainsi à élargir l'accès aux études médicales à de nombreux étudiants africains. Le tableau ci-après donne la répartition des effectifs des étudiants en fonction de leur nationalité

Standard 6.01 ATTEINT

Standard 6.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

L'égalité des chances entre hommes et femmes est assurée, car aussi bien à l'admission que dans le déroulement de la formation, les étudiants bénéficient du même traitement. Il n'existe aucune faveur liée au genre, seul le mérite compte. Les résultats d'analyse faite récemment montrent que la population estudiantine se compose en majorité de filles (voir tableau VIII)

Des aménagements spécifiques permettant à certains étudiant(e)s en situation de handicap d'accéder sans difficulté aux infrastructures existent. Pour l'instant, il n'y a pas encore dans l'effectif d'étudiant en situation de handicap définitif. Cependant, il est prévu pour les handicapés temporaires (immobilisation plâtrée) des cannes anglaises, fauteuil roulant et l'assistance du personnel de soutien pour faciliter leur mobilité.

Standard 6.02 ATTEINT

Standard 6.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le programme de formation est organisé selon le système LMD (Licence-Master-Doctorat) dans le cadre de l'harmonisation internationale des parcours de formation et conformément, d'une part, aux dispositions du Décret n° 2015-372 du 18 mars 2015 fixant le régime des études et des examens du diplôme d'Etat de docteur en Médecine et d'autre part, aux recommandations de l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS), ce qui devrait faciliter la mobilité nationale et internationale des étudiant(e)s.

Le programme a admis un nombre important d'étudiants venant d'autres centres d'études universitaires à poursuivre le programme d'études. Aussi, des étudiants du programme sont-ils allés poursuivre leurs études au niveau d'autres institutions. Ces mobilités entrantes et sortantes ne s'inscrivent pas, de façon formelle, dans des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants. Des protocoles d'accord ont déjà été signés avec des établissements d'enseignement supérieur nationaux et internationaux et d'autres sont en passe de l'être. Par ailleurs, les étudiants sont autorisés à effectuer des stages internés et/ou le stage rural dans leur pays d'origine pour leur permettre de se familiariser aux réalités locales. A cet effet, des protocoles ont été signés.

Une liste d'étudiants transférée de l'institut vers d'autres structures de formation ou venant

d'autres structures de formation a été fournie.

Standard 6.03 ATTEINT

Standard 6.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le programme accompagne les étudiants et veille à créer un environnement propice à l'animation scientifique et intellectuelle. Un soutien pédagogique et administratif ainsi que des conseils sont prodigués aux étudiants par le Doyen, le Coordonnateur pédagogique, les enseignants et le Service de la Scolarité dans le but de leur permettre de réaliser leurs études. Ils reçoivent également les principales informations dans le Guide de l'étudiant.

Il a été créé deux (2) comités :

- un comité d'accueil et social qui oriente les étudiants et fournit toutes les informations relatives aux démarches administratives et sociales. Il conseille et assiste les étudiants à la recherche de logement ;
- un comité de soutien pédagogique qui apporte un encadrement spécifique et personnalisé aux étudiants en difficulté par rapport aux cours.

Pour l'encadrement des stages, une équipe travaillant sous l'autorité du Doyen est chargée de la supervision et du suivi des stages dans les structures de santé. Par ailleurs, les étudiants évaluent les enseignements reçus à travers un questionnaire anonyme mis à leur disposition par l'administration. Les résultats de ces évaluations sont exploités par le décanat pour l'adaptation des enseignements.

Standard 6.04 ATTEINT

Standard 6.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme a mis en place un dispositif comprenant les éléments suivants qui facilitent l'insertion professionnelle des étudiants :

- la nomination d'un vice-doyen responsable du 3^e cycle, chargé de relations avec le milieu du travail et de l'insertion des diplômés ;
- la signature de conventions avec les structures de santé qui permet d'amorcer l'entrée dans la vie professionnelle ;
- l'introduction dans la maquette pédagogique, de cours sur l'entrepreneuriat en sixième année (D1).

Par ailleurs, l'école a mis en place une base des données des alumni lui permettant de garder contact avec eux et de les consulter en cas d'opportunité.

Standard 6.05 ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

Le programme d'études dispose d'infrastructures, d'équipements et de ressources financières nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. La liste des infrastructures et équipements est fournie au tableau ci-après. Des démarches sont faites pour acquérir un immeuble avec rez de chaussée et deux niveaux pour augmenter les capacités d'accueil.

Le programme d'études dispose de ressources financières suffisantes pour atteindre ses objectifs durant plusieurs cycles d'études conformément à l'analyse du budget.

Standard 7.01 ATTEINT

Standard 7.02 Un dispositif fonctionnel d'hygiène, de sécurité sanitaire et de préservation de l'environnement est mis en place.

Le programme met en œuvre convenablement une politique d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement.

Un comité a été mis en place. Il se réunit périodiquement. Son rôle consiste à la sensibilisation et un suivi évaluation sur la propreté, le respect et la protection de l'environnement.

Un lieu de rassemblement est prévu et des extincteurs fonctionnels sont disposés dans les deux bâtiments

Le programme assure un traitement des matières dangereuses, des déchets, des consommables, conformément aux normes en vigueur

Standard 7.02 ATTEINT

Tableau : Liste des salles, du matériel et équipements administratifs et pédagogiques

Désignation	Nombre
Locaux pédagogiques	
Salles de cours (55 à 100 étudiants)	07
Salles de travaux pratiques (laboratoires), (6 microscopes)	02
Salle des professeurs	01
Bibliothèque/Informatique	01
Bureau de l'Amicale des étudiants	01
Locaux administratifs	
Bureau d'accueil et d'orientation	01
Centre médico-social	01
Bureau Chef service achat et logistique	01
Bureau du Comptable	01
Bureau du Doyen	01
Bureau du Gérant	01
Bureau du Chef de service scolarité	01
Bureau du Comptable matières	01
Bureau du Responsable du Service des ressources humaines	01
Bureau du Service du recouvrement	01
Bureau du Directeur administratif et financier	01
Bureau du Coordonnateur des enseignements	01
Bureau du Responsable de la filière Pharmacie	01
Bureau du Coordonnateur des cours	01
Bureau des assistants	01
Bureau Assistante du Doyen	01
Salle Bibliothèque / Informatique avec 10 ordinateurs	01
Bloc de toilettes	4

Matériels et équipements pédagogiques	
7 Salles de 50 à 100 étudiants, ou trouve dans chacune :	
-table-bancs + chaises	50 à 90
-vidéoprojecteurs	2
-système de sonorisation	1
-écran de projection	2
-tableau	1
-bureau + fauteuil du Professeur	1
-meuble de rangement	1
-climatiseur	2
-Ventilateur mural	2
2 salles de TP avec des paillasse des microscopes du matériel d'analyse biologique etc...	
Autres matériels et équipements	
Fontaines d'eau minérale	8
Salle de visio-surveillance	1
Salle d'attente pour étudiants	1
Salle d'attente pour visiteurs avec TV	1
Groupe électrogène	1
Les extincteurs, en bon état de fonctionnement certifié, sont présents au niveau de chaque pallier du bâtiment principal mais aussi au niveau du bâtiment pédagogique	
Les toilettes en bon état de fonctionnement sont disponibles au niveau de chaque pallier du bâtiment principal et du bâtiment pédagogique prenant en compte l'aspect genre.	

5. Points forts du programme

- Les gouvernances administrative, pédagogique et académique sont assurées essentiellement par des Enseignants-chercheurs de rang magistral chevronnés, en activité ou à la retraite, qui ont une expérience avérée dans ce domaine avec des relations privilégiées avec les structures universitaires et hospitalières. Ceci est d'une importance capitale pour l'implication et la gestion des Enseignants vacataires ainsi que dans l'acceptation et l'encadrement sur les lieux de stages des étudiants.
- L'Institut s'est doté d'un logiciel de gestion intégré performant permettant d'assurer :
 - une gestion efficace des étudiants, des enseignants et des finances ;
 - le paiement des frais de scolarité des étudiants, les retards, les absences, le suivi des enseignements etc...
 - une délivrance des documents officiels (relevés de notes, attestation de réussite) qu'aux des étudiants en règle avec les finances et la bibliothèque ;
 - une gestion sécurisée des évaluations par la scolarité.
- L'existence d'un bloc pédagogique fonctionnelle.
- Les PATS sont très motivés avec un fort sentiment d'appartenance à l'institut avec un accompagnement important sur le plan social
- La qualité du PER. Le Personnel Enseignant et de Recherche est constitué de Professeurs titulaires, de Professeurs assimilés, de Maitres de conférences titulaires et de Maitres de conférences assimilés appartenant à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie, à la Faculté des Sciences de l'UCAD et d'autres structures de formation. Toutes les UE sont coordonnées par des Professeurs titulaires ; Ils sont tous liés à IPFORMED-IMSD par un contrat de prestations.
- L'enseignement en ligne, E-learning, est mis en place et permet d'assurer la continuité des enseignements et l'amélioration de la qualité de l'enseignement.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants est effective et est organisée par la CIAQ
- L'amélioration continue notée en tenant compte des recommandations des évaluations précédentes.

6. Points faibles du programme

- L'absence de structure propre de formation en pratique clinique
- Faible proportion des enseignants-chercheurs appartenant à l'IPFORMED-IMSD. Des efforts ont été faits mais il faut les poursuivre.
- Insuffisance du personnel administratif, technique et de service. Le nombre de PATS est insuffisant au vu de la taille de l'institut et du nombre d'étudiants enrôlés.
- L'absence de maîtrise réelle des enseignants vacataires. La majorité des Enseignants sont des vacataires appartenant à l'UCAD donc ils échappent au contrôle de l'Institut.
- Equipement faible des laboratoires et absence de techniciens supérieurs pour les faire fonctionner
- La recherche n'est pas organisée

7. Appréciations générales du programme

Le programme de formation de médecins à l'institut IPFORMED-IMSD est bien structuré conforme aux textes réglementaires et en accord avec les visions nationale, sous régionale ou internationale de la formation des médecins. Les points faibles sont parfaitement identifiés par l'équipe dirigeante avec mise en place de stratégies visant à trouver des solutions définitives.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Mettre en place un programme de développement des ressources humaines visant à augmenter rapidement le ratio des enseignants permanents de l'Institut.
- Renforcer l'effectif du PATS.
- Nécessité d'assurer une formation permanente des personnels à la compréhension et pour l'atteinte des objectifs en assurance qualité.
- Formaliser les programmes de mobilité interuniversitaire pour les étudiants et le PER.
- Multiplier les initiatives pédagogiques permettant d'améliorer les performances des étudiants (ex : mieux exploiter les grilles d'évaluation des enseignements)
- Mettre en place une clinique médicale pour mieux former et participer à l'offre de soins pour la population
- Acquérir de nouveaux équipements de travaux pratiques en quantité et en qualité
- Doter les salles de TP de hottes réglementaires.

- Renforcer la bibliothèque en ouvrages
- Développer le volet recherche en dotant le laboratoire d'équipement et de matériel de recherche et par la mise œuvre du projet de recherche.
- Former le personnel et quelques étudiants à la manipulation des extincteurs.
- Faire des exercices de simulation d'évacuation d'urgence

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

Pour assurer la formation de Médecins de qualité, il est important d'examiner régulièrement l'organisation et la mise en œuvre du programme de formation pour garantir une effectivité et une permanence des normes de qualité.

10. Proposition de décision

ACCREDITATION